

# LE MESSENGER

Supplément aux « *Signes des Temps* »

Organe mensuel des ouvriers et des Eglises de l'Union latine

Publié par le Comité de l'Union

Prix de l'abonnement :  
1 fr. 50 par an  
avec les *Signes des Temps*, 3 fr.

Rédaction :  
Gland, Vaud (Suisse)

Administration :  
29, rue de la Synagogue, Genève

## L'Ecole et les Adventistes : un conflit de conscience

Sous ce titre, on lit dans la Chronique vaudoise de la *Tribune de Genève* du 27 décembre 1906 :

Dans le même ordre d'idées s'est posée récemment et se discute encore une question intéressante, c'est celle du jour du repos des Juifs et des Adventistes. Aux uns et aux autres leur conviction religieuse impose l'obligation de se reposer le samedi. Leurs enfants doivent-ils être astreints à fréquenter l'école ce jour-là ? Si oui, faut-il les faire travailler ? L'art. 27 de la Constitution fédérale, à son troisième paragraphe dit :

« Les écoles publiques doivent pouvoir être fréquentées par les adhérents de toutes les confessions, sans qu'ils aient à souffrir d'aucune façon dans leur liberté de conscience ou de croyance. »

L'article 18 de la Constitution cantonale reproduit textuellement cette disposition.

La question avait été précédemment posée au Département de l'instruction publique, qui avait donné, le 28 septembre 1898, les instructions suivantes :

« Les Juifs et les Adventistes qui veulent jouir de l'instruction offerte gratuitement dans les écoles publiques, doivent se soumettre à l'ordre qui y est établi et s'astreindre, en particulier, à une fréquentation régulière des écoles par leurs enfants.

« Si, pour des motifs de conscience, ces personnes ne se livrent à aucun travail le septième jour de la semaine, leurs enfants peuvent être, sur demande, dispensés des travaux écrits dans les leçons du samedi matin. »

La question s'est récemment posée de nouveau dans les écoles primaires de Lausanne. Consulté, le département répondit que son opinion n'avait pas changé ; il ajoutait (6 décembre 1906) :

« Au surplus, l'art. 49 de la Constitution fédérale n'admet pas que l'on puisse invoquer les croyances religieuses pour se dispenser de ses devoirs de citoyen. Or, l'obligation de suivre l'école est un de ces devoirs ; on ne peut y satisfaire qu'en se conformant aux prescriptions existantes et qui doivent faire règle pour tous. »

La direction des écoles de Lausanne a alors avisé le personnel enseignant que les enfants juifs et adventistes doivent être astreints « à suivre les classes le samedi comme les autres élèves, mais qu'ils pourront, ce jour-là, être dispensés, sur demande, des devoirs écrits. »

C'est là-dessus que s'est greffée la discussion.

— Pourquoi déranger l'autorité quand on a un texte légal dans la main, a dit l'un. L'art. 142 du règlement sur les écoles primaires accorde à l'instituteur le droit de donner congé une école par semaine : il n'a donc qu'à donner, sans autre, congé pour l'école du samedi à ses élèves juifs ou adven-

tistes. C'est la manière la plus naturelle, la plus simple et la plus pratique de résoudre le cas... sans trancher la question de principe.

— Pardon, a répliqué la direction des écoles de Lausanne. Pardon ! L'art. 142 dit bien : « Le régent ne peut dispenser un élève que d'une école par semaine... », mais cela n'implique nullement le droit de dispenser régulièrement chaque semaine un élève d'une école, car ce serait autoriser l'instituteur à accorder, par année, plus de trois semaines de vacances ; ce serait lui permettre de dispenser, en fait, les élèves de certaines branches du programme ; ce serait lui permettre de fermer sa classe une demi-journée par semaine, pour peu que ses élèves désertent l'école le même jour.

La direction des écoles ajoutait :

La direction des écoles a été nantie d'une demande de congé en faveur d'un enfant adventiste. Elle avait le choix entre trois voies à suivre :

1. Accorder le congé purement et simplement, sans tenir compte des instructions données par le Département de l'instruction publique en 1898.

2. Fermer les yeux et laisser faire en tolérant la dispense des leçons du samedi par la maîtresse de classe, conformément à l'art. 142 du règlement cantonal pour les écoles primaires, ce au mépris des instructions précises de l'autorité supérieure.

3. Nantir le Département du cas et lui demander si les instructions de 1898 sont confirmées ou modifiées.

C'est à ce dernier parti que la direction des écoles s'est arrêtée. Le Département a confirmé ses précédentes instructions. Il ne resterait qu'à les faire exécuter par le personnel enseignant.

— La décision du département blesse gravement les adventistes dans leurs droits civiques comme dans leur liberté de conscience, vient alors déclarer M. Jean Vuilleumier, rédacteur des *Signes des Temps* à Gland (sur Nyon). Combien de parents consentiraient à envoyer, le dimanche, leurs enfants à l'école, tandis qu'ils se rendraient au temple. C'est pourtant ce qu'on nous oblige à faire, comme si notre religion était pour nous seulement et non pas pour nos enfants.

Et si nous nous refusons de priver nos enfants de notre culte, et que nous les faisons pour cela manquer l'école, qu'arrivera-t-il ? L'amende, la prison, l'expatriation ! C'est ce qui est arrivé depuis dix ou quinze ans à St-Imier, à Bienne, à Bâle, à Neuchâtel. Quant à la dispense des travaux écrits accordée à nos enfants le samedi, aucun de ceux qui nous l'accordent ne la voudraient pour leurs enfants s'il s'agissait du dimanche... Nous demandons l'égalité des droits... La conscience de la minorité a droit à autant de respect que celle de la majorité : Permettre à nos enfants de faire de la grammaire ou du calcul mental, quitte à ne toucher ni crayon ni ardoise, ce n'est pas sanctifier le jour du Seigneur mieux qu'en faisant de la calligraphie ou des travaux manuels ; c'est de la casuistique, non du christianisme.

— Je connais un charcutier qui obtient congé chaque samedi pour son fils qui l'accompagne au marché de Genève, — écrit un autre. Pourquoi ne pas accorder congé aussi au fils de l'adventiste qui le réclame au nom du respect des droits de la conscience ?

— Soyons pratiques avant tout, dit encore un autre. Ne touchons pas au feu sans y être forcé. Appliquons à tous la même loi et le même règlement, sans nous inquiéter de leur origine ou de leur religion. Nous nous en trouverons bien. Nous continuerons ainsi à avoir la paix et la bonne harmonie...

Les choses en sont là !

Je ne vois pas trop ce qu'au point de vue des principes, on peut objecter aux arguments de M. Vuilleumier. D'autre part, si chacun voulait faire dispenser, sous prétexte qu'ils appartiennent à telle ou telle confession, à telle ou telle secte, ses enfants de la classe à tel ou tel jour, il n'y aurait pas d'école publique possible.

Il est des situations inextricables, et les gouvernants ne sont pas toujours à noce. Je ne voudrais pas être à leur place. Et elle n'est pas près de se réaliser, la parole de Noël :

« Paix sur la terre et bienveillance entre les hommes. »

J. V.

## Je me tiens à la porte

DANS le *Messenger* de juin 1906, il m'a été demandé une rectification, à propos d'une erreur commise dans l'article « Le cri de minuit ». Après bien des recherches, je crois être capable d'expliquer ce malentendu, à l'aide de la Parole de Dieu et des Témoignages.

Tout d'abord, je dirai que je crois que le sceau de Dieu c'est le Sabbat; tout comme le dimanche, ou faux Sabbat, est le sceau de l'anti-Christ. Cependant, si nous gardons le Sabbat par nos propres forces, nous ne le gardons pas du tout et nous ne sommes pas scellés. Parce que c'est Dieu qui scelle par son Esprit, et non pas nous; nous ne pouvons nous sceller nous-mêmes; de nous-mêmes, nous ne pouvons rien faire. Avec cette explication, allons aux Témoignages :

« Je vis qu'on n'avait que peu pris garde au témoignage du Témoin fidèle. On a regardé à la légère, si ce n'est entièrement négligé, le témoignage solennel dont dépend la destinée de l'église. Ce témoignage doit produire une profonde repentance et tous ceux qui le recevront y obéiront et seront purifiés. » *Témoignages*, page 127. « J'en vis quelques-uns qui, avec une foi ferme et des cris d'agonie, plaidaient avec Dieu... De temps à autre, un rayon de lumière leur arrivait de la part de Jésus... Je demandai pour quelle cause j'avais vu si éprouvés ceux qui priaient. Il me fut alors montré que c'était à cause du témoignage direct donné par le Témoin fidèle aux Laodicéens. *Il produira ses effets sur le cœur de ceux qui le recevront, qui magnifieront et proclameront à haute voix la vérité dans sa pureté.*

« Mais il en est qui ne supporteront point ce message direct; ils s'élèveront contre ce témoignage, ce qui fera passer les enfants de Dieu comme à travers un crible » page 127. Remarquez que le crible c'est le message aux Laodicéens et rien d'autre. Maintenant qui sont ceux qui ne supporteront point ce message ?

« Nous voyons ici que l'église — le sanctuaire du Seigneur — sera la première à ressentir le coup de la colère de Dieu. Les anciens, ceux que Dieu avait spécialement

éclairés des lumières de sa vérité et qui avaient eu pour devoir de veiller aux intérêts du peuple, ont trahi leur vocation... Les temps ont changé disent-ils. Ces paroles les fortifient dans leur incrédulité, et ils disent : Le Seigneur ne fera ni bien ni mal, il est trop miséricordieux pour faire tomber ses jugements sur son peuple. Paix et sûreté ! Tel est le cri que font entendre des hommes qui n'élèveront jamais la voix comme une trompette pour déclarer au peuple de Dieu ses péchés et aux enfants d'Israël leurs abominations. Ces chiens muets, qui ne peuvent aboyer, « sont ceux sur lesquels fondra la vengeance d'un Dieu offensé. » Idem p. 140.

« Ceux qui font profession de garder le Sabbat ne seront point tous scellés. Il en est même qui enseignent la vérité aux autres qui ne recevront point le sceau de Dieu sur leurs fronts » page 143. Ce criblage veut-il dire qu'ils abandonneront la vérité du troisième message et quitteront l'Eglise ?

« Ces hommes qui gémissent, qui soupirent, avaient proclamé les paroles de vie; ils avaient réprimandé, conseillé et menacé, et quelques-uns de ceux qui avaient deshonoré Dieu s'étaient repentis et avaient humilié leurs cœurs devant lui. *Mais la gloire de l'Eternel s'était éloignée d'Israël; quoiqu'un grand nombre encore conservassent les formes de la religion, la puissance et la présence de l'Eternel n'étaient plus au milieu d'eux.* » Page 138.

Nous avons là les deux classes de l'Eglise de Laodicée après la proclamation du message du Témoin fidèle. Et ces deux classes correspondent exactement à la parabole des dix vierges.

« Les deux classes de veilleuses représentent les deux classes qui professent l'attente de leur Seigneur. Ils sont appelés vierges parce qu'ils professent une foi pure. Par la lampe est représentée la Parole de Dieu. Le Psalmiste dit : « Ta Parole est une lampe à mon pied et une lumière sur mon sentier. » L'huile est un symbole du Saint-Esprit. C'est ainsi qu'est représenté le Saint-Esprit dans la prophétie de Zach. 4 : 1-14. » *Christ's Object Lessons*, page 406.

Dans la parabole, toutes les dix vierges vont à la rencontre de l'époux ! Toutes ont une lampe, et un vaisseau pour l'huile. Pour



un temps, il n'existait aucune différence entre elles. Il en est ainsi de l'Eglise vivant juste avant la seconde venue de Christ. Tous ont une connaissance des Ecritures, tous ont entendu le message de la prochaine venue de Christ et avec confiance attendent son apparition. Mais comme il en est dans la parabole, il en est ainsi maintenant. Un sursis se produit; la foi est éprouvée, et quand le cri est entendu : « Voici l'époux, allez au devant de lui », plusieurs, destitués du Saint-Esprit, ne sont pas prêts. Sans le Saint-Esprit, une connaissance de sa Parole est sans effet. La théorie de la vérité sans l'accompagnement du Saint-Esprit, ne peut pas réveiller l'âme et sanctifier le cœur. On peut être familier avec les commandements et les promesses de la Bible; mais si l'Esprit de Dieu n'enracine pas la vérité en nous, le caractère ne sera jamais transformé. Page 108, même livre.

La classe représentée par les vierges folles ne sont pas des hypocrites. Ils ont un respect pour la vérité. Mais il ne sont pas soumis à l'œuvre du Saint-Esprit. Ils ne sont pas tombés sur la pierre, Jésus-Christ, et n'ont pas permis à leur vieille nature d'être brisée... C'est cette classe qui, en temps de péril, sera trouvée criant : Paix et sûreté! Ils trompent leurs cœurs dans la sécurité et ne rêvent pas de danger. Idem, page 411.

Personne ne peut croire ni recevoir l'Esprit pour un autre... « Quand Noé, Daniel et Job seraient dans le pays, comme je vis, dit l'Eternel, ils ne délivreraient ni fils, ni filles; mais chacun délivrera son âme par sa justice. » Page 412, même livre.

Je crois que ceci est suffisant pour nous montrer pourquoi ceux qui gardent le Sabbat ne recevront pas tous le sceau de Dieu. Il faut que ce soit le Saint-Esprit qui grave la loi dans nos cœurs. « Je mettrai en vous mon Esprit, et je ferai que vous marchiez dans mes statuts et que vous gardiez mes ordonnances pour les pratiquer » (Ezé. 36 : 27). « Voici, je me tiens à la porte et je frappe : si quelqu'un entend ma voix et m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui, et je souperai avec lui et lui avec moi. »

De quel côté serons-nous ? du côté de ceux qui s'opposeront au message aux Laodicéens, ou du côté de ceux qui l'accepteront et y obéiront afin qu'ils soient purifiés et qu'il

puisse être dit d'eux : C'est ici qu'est la patience des saints; c'est ici que sont ceux qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus.

Puisse le Seigneur bénir cette explication pour beaucoup d'âmes, et corriger tout ce qui n'est pas entendu!  
EUGÈNE GUYENNET.

## Noël et Nouvel-An

**D'où viennent nos fêtes de fin et de commencement d'année ?**

### Noël

LA fête de Noël est une des plus importantes du calendrier protestant et catholique. Dans une grande ville protestante de la Suisse, on peut lire au bulletin des cultes pour le 25 décembre, publié dans les journaux, l'expression « Saint jour de Noël » jusqu'à neuf fois dans la même colonne.

On ne nous taxera pas d'impertinence, si nous demandons et si nous cherchons à découvrir d'où vient ce caractère de sainteté au 25 décembre. Dieu a béni et sanctifié le septième jour; plus tard, il a béni Abraham et sa race; plus tard encore, il a sanctifié la montagne d'Horeb, puis le temple de Jérusalem. Quand et où Dieu a-t-il béni et sanctifié le 25 décembre? Nulle part et jamais que l'on sache.

« Mais, dira-t-on, puisque c'est le jour où Jésus est né, on peut bien le considérer comme un jour saint. » — C'est ce que la Bible ne dit nulle part. Et le fait que la date de la naissance de Jésus nous ait été cachée intentionnellement par le Seigneur, ne devrait-il pas nous mettre sur nos gardes? Mais il y a plus; non seulement Jésus n'est pas né le 25 décembre, mais cette date a été adoptée par l'Eglise romaine qui l'a empruntée à une fête païenne qu'elle a voulu christianiser! Voici ce qu'on lit dans le Dictionnaire d'Histoire ecclésiastique de J.-A. Bost:

**Noël...** Il paraît évident, puisque les bergers et les troupeaux couchaient aux champs, que la naissance du Christ n'a pas eu lieu en hiver; et l'on se demande pourquoi et par qui cette solennité a été fixée au 25 décembre. En tout cas, cette date est fort ancienne, et l'on a lieu de croire que c'est dans les Gaules qu'elle a été d'abord imaginée. Elle était déjà



adoptée à Antioche en 380 et à Alexandrie en 430. Chrysostome, dans son Homélie sur la nativité du Seigneur, prononcée à Constantinople en 386, dit : « Il y a à peine dix ans que cette date nous est véritablement connue, mais les Occidentaux la connaissaient déjà, et ce n'est que récemment qu'ils nous l'ont communiquée. Ce sont les habitants de Rome surtout (!!!) qui nous ont renseignés sur ce point, car ils célèbrent cette date depuis longtemps et conformément à une vieille tradition. » Or cette tradition ne peut être autre que l'antique coutume de célébrer, le 25 décembre ou à peu près, le solstice d'hiver et le retour du soleil. C'étaient les Saturnales.

Si vous nous demandez ce qu'étaient les Saturnales, le Nouveau Larousse illustré vous répondra que c'était une grande fête annuelle qui donnait libre carrière, pendant une ou deux semaines, aux penchants grossiers et aux instincts naturels de la nature humaine. Les esclaves, auxquels on donnait, ces jours-là, une liberté factice, chantaient, s'enivraient, se livraient à mille désordres. « Dans chaque maison, c'étaient des festins et des orgies. » « Festins, musique bruyante, danse, déguisements, licence extrême faisaient le fond de ces réjouissances. » « Les gens sérieux ou simplement de goût délicat fuyaient à la campagne. »

Le carnaval n'est que la continuation mondaine des Saturnales, dont la fête de Noël est la continuation chrétienne. (Voir articles : Saturnales et Carnaval.)

### L'arbre de Noël

Mais d'où vient l'arbre de Noël ? C'est encore un usage en l'honneur du soleil, usage hérité des païens, mais des païens du Nord et non des Grecs ou des Romains. Voici ce que je trouve dans un journal vaudois, numéro du 24 décembre :

Le sapin orné et chargé de bougies a son origine dans une coutume païenne. Chez les anciens peuples du Nord, le sapin allumé représentait le soleil nouveau paraissant en vainqueur des brumes de la nuit de l'hiver. On le plantait à la porte des maisons, et à ses branches on suspendait des grains pour les oiseaux et des friandises offertes en sacrifice à la divinité. Les pommes et les noix signifiaient que la vie n'était pas morte malgré la neige et la glace, symboles de la mort ; les bougies, que le travail des abeilles accompli durant l'été devait servir à vaincre les rigueurs de l'hiver et de la nuit. — Plus tard, ces usages pénétrèrent, en se transformant, dans la vie chrétienne. Aujourd'hui, ils sont d'abord des prétextes à cadeaux.

### Le Nouvel-An

L'année biblique commence le 16 mars, après le sommeil de l'hiver et au moment où la nature se réveille radieuse sous les chauds rayons du soleil. Exode 12 : 1. Mais Dieu n'a point ordonné de fête pour cette date. La première fête de l'année avait lieu le 14<sup>e</sup> jour du premier mois ; c'était la Pâque de l'Eternel. D'où vient donc notre 1<sup>er</sup> janvier, qui fait commencer l'année au beau milieu de la saison morte et des frimas ? On lit dans l'Encyclopédie des sciences religieuses, article Chronologie :

... Le 1<sup>er</sup> janvier est le commencement de l'année romaine, et il aurait été sans doute adopté au Moyen-Age, si l'Eglise n'eût craint de voir se perpétuer les Saturnales dont le nom même paraît s'être perpétué jusqu'à nous dans le mot d'étrennes « *strenae* » ; le 1<sup>er</sup> janvier, banni de l'Eglise et des cours, demeura dans l'intérieur des familles le premier jour de l'an, et la cour pontificale dut se rallier, au dix-septième siècle, à un usage qui avait été introduit en France, en 1564, par le roi Charles IX (le parlement de Paris ne s'y soumit qu'en 1567). Le 1<sup>er</sup> mars fut, du cinquième au huitième siècle, l'époque usitée dans notre pays pour le commencement de l'année ; le 25 mars (jour de l'Annonciation, duquel la théologie du moyen âge faisait dater l'Incarnation du Christ), ne fut usité en France que sous les premiers Capétiens... Le 1<sup>er</sup> septembre fut l'usage à Constantinople.

On voit que c'est malgré l'Eglise romaine — qui n'a jamais été très scrupuleuse en matière d'usages païens, — que le 1<sup>er</sup> janvier, nouvel-an des Romains, a triomphé du nouvel-an biblique. Avec la date est restée la fête romaine, y compris ses côtés charnels et ses bonnes aspirations. Les cadeaux aux amis, parfois le paiement de leurs dettes, la remise de son loyer à un locataire, la liberté momentanée accordée aux esclaves : voilà ce qu'on peut appeler quelques bons côtés des Saturnales. Le mauvais côté est resté dans la coutume du réveillon, ou repas de minuit, dans le carnaval, les bals et les orgies qui marquent la fin de l'année pour la masse des populations. Le réveillon a été et est resté très en usage d'un bout à l'autre de l'Europe. Au Moyen-Age, et encore aujourd'hui, « le menu comprenait une forte proportion de viande de cochon : boudin, andouilles, saucisses. Etait-ce, comme on l'a prétendu, pour se distinguer des Juifs ? » (Nouveau Larousse, art. Réveillon.)

## Paris

L'heure de minuit, à laquelle <sup>aucun</sup> tout le monde salue le commencement de l'année, est encore un usage païen, puisque, selon la Bible, le jour commence au coucher du soleil.

Enfin, notre ère chrétienne, fixée par un moine en 531, se trouve en retard de trois ou quatre ans.

Commencement du jour, commencement de l'année, commencement de notre ère, naissance du Seigneur, jour du repos : partout des erreurs, partout la trace impure des traditions et des coutumes païennes ! Prenons garde de ne pas glisser, nous aussi, sur la pente qui mène à l'adoration de la Bête papale et du Dragon païen ! N'oublions pas que c'est contre cette double adoration que le message nous met en garde. Apoc. 12 : 17 ; 13 : 2, 3, 4, 8. Et si nous voulons célébrer certains « jours », ayons soin que ce soit « pour le Seigneur » (Rom. 14 : 5, 6) ; non en se livrant à des « paroles folles ou plaisanteries, qui sont des choses malséantes ; mais plutôt avec des actions de grâces », « nous entretenant mutuellement par des psaumes et des hymnes et des cantiques spirituels, chantant et psalmodiant dans notre cœur au Seigneur » (Ephésiens 5 : 4, 18, 19).

J. V.

## CHAMP DE LA MOISSON

### France

LE 13 décembre, je quittais Nîmes pour passer quelques semaines parmi nos frères du centre, du nord et de l'est de la France.

#### Clermont-Ferrand

Ma première escale était Clermont-Ferrand. Nos frères à l'œuvre dans cette localité font l'expérience de la vérité de la déclaration prophétique d'Apoc. 12 : 17. Les circonstances spéciales au milieu desquelles nos ouvriers travaillent à Clermont, y rendent l'œuvre difficile. Que tous les lecteurs de ce rapport prient ardemment le Seigneur afin qu'il donne la victoire à son message dans cette ville. Plusieurs de ceux qui ont reçu le message il y a un an, par le travail de frère Blanzat, ont l'intention de recevoir le baptême au printemps. J'ai joui de l'hospitalité du frère Odin pendant les deux jours que j'ai passés à Clermont.

Le dimanche au soir, 15 décembre, je me trouvais auprès du frère Augsbourger, à Paris, où je passai toute la semaine de prières. Une réunion eut lieu chaque soir ; presque tous les membres y ont assisté. J'ai beaucoup joui du privilège de pouvoir m'unir à mes chers frères et sœurs de l'église de Paris pendant ces moments spécialement consacrés à chercher Dieu. Les témoignages sentis et les prières ferventes qui montèrent vers le ciel, prouvèrent que le désir sincère de chacun était de réaliser la plénitude des bénédictions apportées par le Saint-Esprit. Plusieurs personnes, avec lesquelles frère Augsbourger avait étudié la Bible, donnèrent leur cœur à Dieu durant ces réunions et promirent, par la grâce de Dieu, de garder tous ses commandements et la foi de Jésus. Le couronnement des bénédictions de cette semaine fut le baptême de huit candidats dans les eaux de la Marne, en présence d'une quarantaine de témoins. Une autre personne, déjà baptisée, avait été reçue dans l'église quelques semaines auparavant. Cela faisait neuf nouveaux membres ajoutés à notre église de Paris. Six de ces nouveaux candidats ont été amenés à reconnaître et à aimer la vérité par les efforts persévérants de frère Augsbourger ; deux sont les filles de frère Oscar Roth, et le neuvième est le fils de frère Meyrat. Parmi les néophytes se trouvent plusieurs jeunes gens qui désirent se consacrer à l'œuvre glorieuse de la proclamation du troisième message.

Un bon et solide travail est commencé à Paris. Mais il y a d'autres villes en France qui doivent entendre cette vérité. Où est notre forte jeunesse ? Pour chaque ouvrier prêt au travail, nous devrions en avoir cent. Dieu vous appelle à quitter les comforts du foyer paternel et les vocations ordinaires de la vie pour entrer dans cette œuvre, la plus belle et la plus grande qui ait jamais été confiée aux hommes. Dieu vous appelle à évangéliser les grandes villes de France, où un grand nombre d'âmes ont faim et soif de l'Évangile. Des milliers l'accepteront quand il leur sera présenté avec la puissance et la hardiesse qui conviennent au message solennel que nous avons à leur présenter.

#### Montbéliard

A Montbéliard, où le frère Roth travaille encore, nos auditoires furent petits, vu le froid et une neige abondante. Un bon travail y est commencé. Nous espérons le voir croître jusqu'à ce qu'une église florissante soit organisée dans cette ville. J'ai été bien aise d'y rencontrer nos deux fidèles colporteurs, Victor Matti et Antoine Mathy. Les messagers silencieux que ces frères répandent à travers toute cette région, préparent la voie aux prédicateurs.

## Héricourt

Frère César Guenin a consacré trois mois à Héricourt — ville de 5,000 habitants située à 12 kilomètres de Montbéliard — à travailler de maison en maison. Maintenant il va louer un local pour y prêcher la vérité en public.

## Besançon

Un jour se passa à Besançon. Le petit groupe de cette ville cherche à conserver la Parole de vie.

## Branges

Le Sabbat 22 décembre, j'avais la joie d'être avec l'église de Branges. En dépit d'une haute neige et des mauvais chemins, nous fûmes surpris de voir arriver nos braves frères à la réunion du Sabbat matin.

## Lyon

En route pour Valence, je m'arrêtai quelques heures à Lyon pour faire la connaissance de notre frère Loiseau, le seul sabbatiste dans cette grande ville de 472,114 âmes. Il y a sûrement, dans cette ville, bien des gens honnêtes qui accepteraient la vérité présente si elle leur était présentée dans sa simplicité et sa beauté. Véritablement, la moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. Puisse le Maître de la moisson susciter des ouvriers pour les envoyer dans sa moisson!

## Valence

Rappelé par l'œuvre de Nîmes, je ne pus consacrer qu'un jour à Valence. Accompagné de frère Samuel Badaut, je visitai tous nos membres qui demeurent en ville, et je les trouvai ayant bon courage dans le Seigneur. Sœur Pommier, aidée de sœur Dupont, a tout le travail qu'elle peut faire dans la branche de garde-malade.

Que le Seigneur veuille souffler sur nos groupes et nos églises son Esprit de vie, afin que chacun y sente l'importance du message que le Seigneur nous a confié, et se mette à l'œuvre du Seigneur comme des membres vivants du corps de Christ!

## Nîmes

A Nîmes, l'œuvre avance, et plusieurs ont décidé de marcher dans la lumière de la vérité. En tant qu'ouvriers, nous sommes encouragés à pousser les triomphes de la croix jusque sous les murs de l'ennemi.

H.-H. DEXTER,  
20, rue Pasteur.

## Suisse Romande

PENDANT la semaine de prière, j'ai eu le privilège de visiter les églises de Genève, Lausanne,

Yverdon, Bienne, Chaux-de-Fonds et St-Imier. Partout nous avons eu de bonnes réunions. La fréquentation des réunions a été meilleure cette année que les précédentes. C'est un bon signe. Les communications ont été bien appréciées et j'ai de bonnes raisons pour croire qu'elles ont été une source de grandes bénédictions à plusieurs. Puisse la bonne œuvre que le Saint-Esprit a commencée dans nos cœurs, se continuer afin que nous soyons ainsi toujours plus à même d'accomplir nos devoirs de chrétiens dans l'église, dans la famille et envers le monde! D'après ce que j'ai pu constater dans les églises où j'ai passé, les dons de fin d'année seront aussi plus élevés cette année que les précédentes. Ceci est aussi de bon augure et constitue peut-être la meilleure preuve d'un progrès réel dans la vie spirituelle. Que Dieu bénisse ces dons pour la prospérité de l'œuvre dans l'immense champ de l'Union latine.

## Lausanne

Pendant novembre et décembre, j'ai tenu trois réunions par semaine à Lausanne, dans le local de l'église. Le nombre d'auditeurs étrangers n'a pas été grand, mais toutefois quelques personnes ont suivi avec intérêt toutes les réunions. Si nous ne pouvons pas parler de résultats définitifs aujourd'hui, nous avons cependant quelques encouragements. « Jette ton pain sur la surface des eaux; après plusieurs jours tu le retrouveras. »

Les réunions ont été bien suivies par les membres de l'Eglise, et je crois que plusieurs en ont retiré beaucoup de bien. Quelques membres n'avaient jamais assisté à un cours de conférences. Des études bibliques à domicile ont été données par les sœurs Hanhardt et Berlie. Elles nous donneront peut-être elles-mêmes, dans le *Messenger*, quelques-unes de leurs expériences.

## Rolle

Nous apprenons avec joie que quelques âmes, à Rolle, ont compris la vérité du dernier message par suite des travaux des frères Badaut et Fawer. Nous remercions Dieu pour cet encouragement qu'il nous donne, et nous le prions de bénir et d'aider ces chères âmes qui veulent aussi être du nombre de « ceux qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus ».

L.-P. TIÈCHE.

## En route pour Haïty

EN réponse à un appel de Haïty, répercuté par le comité de Washington, l'Union latine a appelé frère Emile Fawer à se rendre dans ce champ lointain, devenu cher aux lecteurs du *Messenger*.



Frère Fawer a accepté l'appel et s'est embarqué au Havre le 15 janvier. Frère Fawer a passé l'été, l'automne et l'hiver à Rolle. Que Dieu l'accompagne et le bénisse dans son nouveau champ, et se serve de ce jeune frère pour unir davantage encore Haïti et la Suisse, mais surtout pour amener bien des âmes aux pieds du Sauveur !

## NOTES

Un des fils de feu Uriah Smith, Parker Smith, est retourné récemment à l'île de St-André, Colombie, près de Panama, accompagné de sa femme. Ils rentrent dans leur ancien champ de travail missionnaire, après avoir enseigné quelque temps à Fernando College, au sud de la Californie.

La nouvelle Union des Antilles a ouvert sa première session plénière, le 11 janvier, à Kingston, île de la Jamaïque. Il y aura un cours d'études bibliques pour les ouvriers de ce champ. Des frères expérimentés, I.-H. Evans, E.-W. Farnsworth et Luther Warren, ont été désignés pour y prendre part aux délibérations et à l'enseignement.

Le frère Forga, après un séjour aux Etats-Unis, accompagné de sa femme, est retourné au Pérou, son champ de travail.

Un nouvel organe du message, c'est le *Good Tidings of the Messiah* (la Bonne Nouvelle du Messie), destiné à l'évangélisation des Israélites. Publié par le frère F.-C. Gilbert, 105, Staniford St. Boston, Mass.

Le frère Cordey et sa femme sont partis pour le Honduras britannique. Le frère et la sœur Morgan, également, vont travailler à l'œuvre dans l'Amérique centrale. Les premiers sont de l'Illinois, les seconds de la Californie.

Notre école missionnaire de Bethel, Wisconsin a été la proie des flammes ; les pertes sont évaluées à 10,000 dollars ; assurance : 3,500 dollars.

L'édition du *Herold der Wahrheit* de Hambourg, pour le numéro de décembre, a été tiré à 90,000 exemplaires. Elle est complètement vendue. Une édition spéciale du journal pour les enfants, tirée à 30,000

exemplaires, s'est également écoulee avant la fin du mois.

Le *Present Truth*, de Londres, se tire chaque semaine à 23,000 exemplaires.

## NÉCROLOGIE

Le 27 décembre, accompagnés des frères et sœurs de La Lignière, de parents, d'amis et de voisins de Gland, nous avons conduit au champ du repos l'épouse de frère Albert Vuilleumier, ma bien chère mère

### Mina VUILLEUMIER

âgée de 68 ans. Une longue et implacable maladie l'avait mûrie pour le royaume de gloire où elle avait placé son espérance. Elle s'est endormie paisiblement, faisant reposer toute son assurance de salut dans les mérites de son Sauveur. Un mari, sept enfants et douze petits-enfants qui la chérissaient, pleurent sa perte.

Ma mère avait embrassé le message en 1867, et avait reçu le baptême à St-Blaise la même année. Elle n'a cessé d'aimer de toute l'ardeur de son âme ce beau message dont les progrès la réjouissaient et lui paraissaient toujours trop lents.

Au domicile, frère Tièche a adressé des consolations aux parents et de sérieux appels aux auditeurs. Au cimetière, M. le pasteur A. Dumas, de Gland, a brièvement fait entendre les glorieuses espérances de l'Évangile.

Mon père me charge de remercier ici tous les frères, sœurs et amis qui lui ont envoyé des marques de sympathie, et me prie de traduire ci-dessous quelques strophes composées pour la circonstance par un vieil ami et voisin de South Lancaster, le frère W.-H. Graham :

L'heure a sonné, ma sœur,  
Repose ici en paix ;  
Du tourment de ton cœur  
Laisse tomber le faix.

Ta souffrance est finie :  
Que doux soit ton sommeil,  
Là, sous l'herbe fleurie,  
Avant le grand réveil.

Si ta tâche fut dure  
Tu luttas de bon cœur.  
D'impatient murmure  
Dieu te rendit vainqueur.

Terne sera la route  
Pour ton époux sans toi.  
Mais, bannissant le doute,  
Il marche par la foi.

Dans la vie éternelle  
Au revoir, à bientôt !  
C'est Dieu qui nous appelle :  
Suivons tous son drapeau !